

Décembre 2016

Edito

Débutée comme symboliquement le 12 janvier par la condamnation des huit Goodyear à neuf mois de prison ferme, l'année 2016 se termine. Cette année restera comme celle du passage en force, de la discrimination et de la répression antisyndicale.

Passage en force de la loi travail à coup de 49-3 par un gouvernement Valls, incapable de trouver une majorité même parmi ses troupes « socialistes », méprisant par là-même la longue mobilisation et les nombreuses manifestations syndicales. Discrimination allant même jusqu'aux insultes (voyous ! terroristes !) de la part des plus haut responsables gouvernementaux et patronaux. Répression antisyndicale ou les Goodyear et les Air France, lourdement condamnés ne sont que la partie visible de l'iceberg. Après le printemps de lutte, partout en France, ce sont des dizaines de militant-e-s, souvent de la CGT, qui sont trainés devant les tribunaux ou lourdement sanctionnés par leurs employeurs.

Dès les premières attaques, notre UD a réagi en initiant la création du comité départemental contre la criminalisation de l'action syndicale et a été représentée tant à Bobigny qu'à Amiens lors des appels nationaux.

Plus localement, la solidarité de l'interpro ardennaise s'est aussi remarquée lors des rassemblements de la Santé, le 08 novembre devant l'hôpital Manchester, les 20 novembre et 1^{er} décembre en soutien à nos camarades de la CAF en lutte ainsi que le 12 décembre avec les métallos.

Lutte et Solidarité, racines de notre CGT, devront rester présentes dans nos têtes pendant la « trêve des confiseurs » car le décalage de date des élections TPE, primordiales pour le syndicalisme, fait que nous devons voter et faire voter CGT du 30 décembre au 13 janvier, chacun-e de nous connaissant au moins un ou une électrice travaillant en « petite entreprise ».

Alors, à toutes et tous, BONNES FETES !

Elections

Elections TPE c'est l'affaire de toute la CGT

du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017

15620 électrices et électeurs ardennais sont concernés par ces élections

QUI PEUT VOTER ?

Toutes celles et tous ceux qui ont eu un emploi au moins jusqu'au 31 décembre 2015 dans une entreprise de moins de 11 salariés ou employé à domicile.

POURQUOI VOTER et FAIRE VOTER CGT ?

Ce scrutin contribuera à la désignation des juges salariés de tous les Conseils des Prud'homme.

Ce scrutin est primordial pour la détermination de la représentativité des organisations syndicales.

COMMENT CONNAITRE LES ELECTEURS DE CE SCRUTIN ?

Votre Union Locale possède la liste des électeurs habitant près de chaque syndiqué.

Rapprochez vous d'elle !

Bientôt les élections professionnelles chez ManPower

1^{er} tour le 21 mars 2017

2^{ème} tour le 16 mai 2017

Dans chaque entreprise ardennaise où sont employés des salariés intérimaires Manpower vous devez faire voter CGT Manpower.

Plusieurs distributions de matériel et de tract en direction des travailleurs intérimaires ont déjà eu lieu dans plusieurs entreprises.

Et dans ton entreprise c'est pour quand ?

Du matériel est à disposition. Pour cela contacter At-tia Djehich – adje58@hotmail.fr – 06.19.23.86.82

Comme pour toutes les élections professionnelles, Nous sommes toutes et tous concerné-es !

Sommaire

P1 -	Edito
	Elections TPE - Manpower
P2 et 3 -	Actions
P4 -	Formations 2017

Goodyear

Procès en appel des 8 anciens Goodyear à Amiens

Le 19 octobre 2016, un bus affrété par l'UD CGT 08 financé grâce à l'implication des membres du comité Ardennais contre la criminalisation syndicale, est allé soutenir nos Camarades à Amiens.

Le procès en appel des 8 de Goodyear, condamnés en 1^{ère} instance à 24 mois de prison dont 9 mois fermes et 5 ans de mise à l'épreuve.

Condamnés à 9 mois de prison ferme, pour avoir refusé le licenciement des 1173 salariés de l'usine d'Amiens Nord.

Des comités de soutien se sont créés pour demander la relaxe des 8 anciens Goodyear.

Partout en France des militants sont victimes de répressions syndicales.

Le comité Ardennes était au rendez vous à Amiens pour soutenir nos Camarades.

Nous exigeons le respect des libertés syndicales et l'arrêt des poursuites judiciaires pour tous nos Camarades injustement incriminés partout en France.

Santé et Action Sociale

La santé et l'action sociale CGT et FO appelait ce 8 novembre à un rassemblement devant l'hôpital de Manchester pour revendiquer le droit à un véritable service public de santé de qualité.



Ils étaient la les personnels de la santé et du social, l'interpro, et les usagers

CAF des Ardennes

Grève des agents de la CAF des Ardennes, 44% le 22 novembre et autant le 1^{er} décembre.

Il y en aura sans doute autant le 15 décembre pour l'appel national et nous en espérons encore plus le 16 décembre jour du Conseil d'administration.

La Caf de Charleville accuse un retard de 10 000 dossiers.

Pour palier à ces retards la direction décide de façon arbitraire et unilatérale de fermer les agences extérieures Revin, Rethel, Sedan pendant 3 semaines du 12 décembre au 3 janvier. Le syndicat CGT dénonce ces fermetures, demande l'arrêt des suppressions d'emplois, l'embauche en CDI des effectifs nécessaires au bon fonctionnement des services de la Caf, l'arrêt des mutualisations à outrance.





L'USTM (**Union des Syndicats des Travailleurs de la Métallurgie**) a tenue son AG le vendredi 4 novembre. Brigitte CHAUDERLOT cède sa place de SG de l'USTM à Norbert MALICET en attendant leur congrès début 2017, mais garde une place active au sein du bureau. Cette assemblée marque la volonté des syndicats de la métallurgie ardennaise à dynamiser leur activité. Pour preuve :

L'USTM CGT Ardennes appelle à un rassemblement devant l'IUMM des Ardennes.

Avec comme mots d'ordre :

Salaires, temps de travail, formation...

Car demain tout peut changer !

La Fédération CGT des travailleurs de la métallurgie au niveau national, dans les territoires avec ses USTM et ses syndicats dans les entreprises Ardennaise, mène sans relâche la bataille pour une industrie forte autour de deux axes revendicatifs indissociables :

- La lutte pour la reconquête de l'emploi industriel en résistant à la casse des fleurons industriels, en portant des projets créateurs d'emplois et d'alternatives.
- La bataille pour l'attractivité de nos métiers, en revendiquant un socle social de haut niveau de garanties collectives et individuelles, de nouveaux droits pour les salariés de la branche ; en résumé pour une Convention Collective Nationale.

Attention danger si on ne s'en préoccupe pas !

En effet, dans le **prolongement de la Loi Travail**, l'IUMM veut remettre à plat l'ensemble des droits contenus dans les conventions collectives, applicables à tous les salariés de la branche. Son objectif est de négocier un socle commun à tous, qui contiendrait un minima car il veut en exclure, par exemple : **la prime d'ancienneté, le 13ème mois, les primes de panier et d'horaires de nuit, congés exceptionnels pour évènements familiale, prime de vacances, congés annuel, indemnités kilométriques, etc...**



Formations 2017

Date	Sessions
17 au 19 Janvier	Formation économique de la Région Grand Est Etude, analyse de la situation économique du Grand EST. Projet revendicatif CGT Grand Est
24 Janvier	Elections professionnelles (parité) Qu'a changer la loi REBSAMEN ?
06 au 10 Février	Niveau I Formation syndicale générale
7et 8 Février	Formation UGICT Comment développer la syndicalisation chez les ETAM ?
06 au 10 Mars	Niveau II 2e semaine (suite formation 1ère sem faite déc 2016) Formation syndicale générale (avoir déjà fait la 1ère semaine)
15 au 19 Mai	CARSAT Formation sur la santé au travail
02 au 06 Octobre	CHSCT Formation pour les membres des CHSCT
12 et 13 Octobre	Retour d'expérience (Collectif Directeur) Pour les membres de la CE UD
13 au 17 Novembre	Niveau I Formation syndicale générale
04 au 07 Décembre	Niveau II (semaine 1) Formation syndicale générale (avoir déjà fait le niveau I)